

le vendredi 15 avril 2005

10 h

Prière.

Il est donné lecture de l'ordre du jour portant reprise du débat ajourné sur la motion 39, laquelle est ainsi formulée :

que la Chambre approuve en général la politique budgétaire du gouvernement.

Le débat reprend. Après un certain laps de temps, l'amendement proposé est rejeté.

La motion 39, mise aux voix, est adoptée.

---

Le président, sur la demande l'hon. M. Green, revient aux motions ministérielles sur l'ordre des travaux de la Chambre.

L'hon. M. Green annonce que l'intention du gouvernement est que la Chambre se forme sur-le-champ en Comité des subsides à accorder à Sa Majesté.

---

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, se forme en Comité des subsides sous la présidence de M. C. LeBlanc.

Après un certain laps de temps, le président de la Chambre reprend le fauteuil. Le président du comité, M. C. LeBlanc, demande au président de la Chambre de revenir à la présentation des rapports de comités et fait rapport que le comité a accompli une partie du travail au sujet des questions dont il a été saisi et a adopté la résolution que voici :

que les subsides soient accordés à Sa Majesté.

Le président du comité rapporte aussi qu'il lui est enjoint de demander à siéger de nouveau.

---

M. C. LeBlanc, appuyé par l'hon. M. Lord, propose que le rapport du Comité des subsides soit adopté par la Chambre et que celle-ci adhère à la résolution portant que les subsides soient accordés à Sa Majesté.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

---

---

L'hon. M. Green demande au président de revenir aux motions ministérielles sur l'ordre des travaux de la Chambre.

Sur la motion de l'hon. M. Green, appuyé par l'hon. M. Lord, il est résolu que l'étude en Comité des subsides des prévisions budgétaires pour 2005-2006 soit inscrite à l'ordre du jour tant qu'elle ne sera pas terminée.

---

La séance est levée à 11 h 33.